

## METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE CONCERTÉE EN FAVEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN POITOU-CHARENTES

Court vademecum à destination des élus des Communes, Pays, Départements, Région...

### AVANT-PROPOS

Ce document synthétise les réflexions issues des concertations territoriales pour les musiques actuelles menées en 2009 par le Pôle régional des musiques actuelles et ses 9 partenaires publics (Drac, Région Poitou-Charentes, Département des Deux-Sèvres, Villes de Cognac, Niort, Parthenay, Poitiers, Rochefort et La Rochelle).

Plus de 350 participants (bénévoles et professionnels des musiques actuelles, acteurs culturels, élus, techniciens de collectivités...) y ont participé, lors de 13 réunions publiques menées au sein des quatre départements du Poitou-Charentes.

À l'heure où d'autres régions comme le Centre, les Pays de la Loire, ou l'Aquitaine se dotent d'outils structurants (dispositifs en faveur des développeurs d'artistes, lieux d'accompagnement des pratiques à l'échelle des agglomérations, soutien à la structuration professionnelle des acteurs...), Poitou-Charentes tarde à développer ses propres dynamiques.

Aussi ce travail collaboratif a-t-il permis de mettre à jour les besoins essentiels à prendre en compte dans la définition de politiques culturelles visant à accompagner de manière cohérente le secteur des musiques actuelles dans notre région.

### LES MUSIQUES ACTUELLES, QUELS ENJEUX DE SOCIÉTÉ ?

Soutenir les musiques actuelles (la chanson, les musiques amplifiées, les musiques traditionnelles, le jazz, les musiques improvisées) c'est :

#### ■ Reconnaître des pratiques populaires :

Dans notre région 1 équipe artistique recensée sur 2 est un groupe de musiques actuelles, ce qui représente environ 4000 musiciens ; Par ailleurs, au plan national, l'enquête de 2008 sur les pratiques culturelles des Français observe que si la musique classique peine à renouveler son public, la proportion de Français ayant assisté à un concert de musiques actuelles augmente nettement depuis 1997 ;

#### ■ Défendre la diversité culturelle :

L'industrie du disque et des variétés, bien que dominante, n'est pas l'unique modèle économique du secteur des musiques actuelles ; de multiples initiatives de proximité contribuent à la diversité de l'offre culturelle, s'engagent pour accompagner l'émergence artistique et rendre accessibles à la population des lieux de pratiques et d'expression ;

#### ■ Favoriser et renforcer le lien social :

Être bénévole dans l'organisation d'un concert, fréquenter un lieu musical au sein de sa commune ou de son quartier, jouer dans un groupe sont autant de gestes qui concourent à la construction des autonomies et à l'intégration sociale ;

#### ■ Développer l'attractivité des territoires :

Une salle de concert, des studios de répétition, un enseignement musical adapté à la demande, un festival ... font partie des services à la population qui renforcent l'économie locale et l'attractivité d'un territoire souvent rural ;

### Chiffres clés en Poitou-Charentes

Part des groupes de musiques actuelles au sein des équipes artistiques recensées (2009)

**45%** Groupes de musiques actuelles

**55%** Autres artistes du spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue, musique classique...)

Part du budget musiques actuelles au sein du budget spectacle vivant de la Région (2008)

**12%** Dédiés aux Musiques actuelles

**88%** Autres disciplines du spectacle vivant

Part du budget musiques actuelles au sein du budget spectacle vivant de la DRAC (2008)

**11%** Dédiés aux Musiques actuelles

**89%** Autres disciplines du spectacle vivant

# POUR UN RÉÉQUILIBRAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DES MUSIQUES ACTUELLES EN POITOU-CHARENTES

CONSTATS	PROPOSITIONS
<b>Emploi/Formation</b>	
<p>La précarité des emplois : 1 emploi sur 2 est menacé à court terme ;</p> <p>Une professionnalisation récente ;</p>	<p>Consolider et conventionner les structures de musiques actuelles les plus fragiles;</p> <p>Renforcer les compétences et les projets par une offre de formation professionnelle continue en direction des acteurs des musiques actuelles ;</p>
<b>Apprentissage/Création</b>	
<p>Un retard manifeste dans la structuration d'outils d'accompagnement des pratiques musicales amateurs et professionnelles ;</p>	<p>Aménager les territoires par une offre de studios de répétition équipés, insonorisés et sans danger pour l'audition (création ou rénovation de l'existant), proposant des services d'accompagnement ;</p> <p>Organiser les coopérations entre acteurs des musiques actuelles et les structures d'enseignement musical sur des contenus manquants (apprentissage de la scène, découverte du secteur, gestion sonore ...)</p> <p>Encourager l'émergence de développeurs d'artistes (structures de management, tourneurs...) pour développer les parcours professionnels des artistes régionaux ;</p> <p>Permettre une meilleure intégration des groupes de musiques actuelles au sein des dispositifs régionaux et départementaux d'aide à la diffusion et à la création ;</p> <p>Favoriser la présence de contenus musiques actuelles dans les programmes d'éducation artistique et culturelle au sein des établissements scolaires de l'Académie;</p>
<b>Diffusion</b>	
<p>Des politiques publiques principalement axées sur la diffusion événementielle ;</p> <p>Une problématique de plus en plus fréquente en milieu urbain, celle des nuisances sonores ;</p> <p>Des réseaux de diffusion saturés de demandes qui ne répondent pas au besoin crucial de jouer ;</p>	<p>Soutenir un réseau de petits lieux, associatifs ou privés comme les cafés, non rentables au plan économique;</p> <p>Soutenir les initiatives en direction de la diffusion des amateurs dans le respect de la réglementation ;</p>
<b>Sensibilisation</b>	
<p>Un secteur méconnu qui reste en marge des politiques culturelles ;</p>	<p>Participer à un espace permanent de concertation entre acteurs, collectivités et État pour favoriser les coopérations, l'expertise, et la cohérence des politiques publiques dans ce domaine ;</p>

**L'intégralité du diagnostic partagé est téléchargeable sur [www.pole-musiques.com](http://www.pole-musiques.com)**

Sources des données utilisées : Pôle régional des musiques actuelles de Poitou-Charentes, Observatoire de l'Agence régionale du spectacle vivant, Département des études, de la prospective et de statistiques du Ministère de la Culture et de la Communication



**Le PRMA est un réseau régional de structures professionnelles oeuvrant dans le champ des musiques actuelles en Poitou-Charentes.**  
**Siège social: 91 Boulevard du Grand Cerf - 86000 Poitiers**  
**T. 05 49 55 37 99 / F. 05 49 55 39 89**  
**Mél: [coordination@pole-musiques.com](mailto:coordination@pole-musiques.com) / [www.pole-musiques.com](http://www.pole-musiques.com)**